

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique

PARTIE PERMANENTE
Administration Centrale

ARRÊTÉ

fixant les lieux et les dates des opérations de la campagne de 1940 (combats de Saumur) susceptibles d'ouvrir le droit à la carte du combattant.

Du 6 août 1997

SERVICE HISTORIQUE DE L'ARMÉE DE TERRE.

ARRÊTÉ fixant les lieux et les dates des opérations de la campagne de 1940 (combats de Saumur) susceptibles d'ouvrir le droit à la carte du combattant.

Du 6 août 1997

NOR D E F T 9 7 6 1 1 7 2 A

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Modifié par :

Arrêté du 17 mars 1998 (BOC, p. 1556) NOR DEFT9861043A

Texte abrogé :

Arrêté du 11 mars 1996 (BOC, p. 1375) et son modificatif du 21 mars 1997 (BOC, p. 1599).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 367.1.1

Référence de publication : BOC, p. 4106.

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE,

Vu le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, notamment son article R. ;224, IC, 3° *bis* (décret n° 93-1079 du 14 septembre 1993 (1)).

ARRÊTE :

Art. 1er. Les militaires ayant combattu dans les rangs des unités de l'armée de terre qui ont participé aux combats de Saumur, qui se sont déroulés du 18 juin au 21 juin 1940, reçoivent application des dispositions de l'article R. 224, IC, 3° *bis* du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

Art. 2. La liste des unités concernées est annexée au présent arrêté.

Art. 3. Des listes supplémentaires seront susceptibles de faire l'objet de modificatifs au présent arrêté.

Art. 4. L'arrêté du 11 mars 1996 modifié fixant les lieux et les dates des opérations de la campagne de 1940 susceptibles d'ouvrir le droit à la carte du combattant (combats de Saumur) est abrogé.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

Le général,

chef du service historique de l'armée de terre,

Jean-Louis MOURRUT.

(1) N.i. BO, JO du 15, p. 12889.

ANNEXE I.
PREMIÈRE LISTE DES FORMATIONS ET UNITÉS VISÉES À L'ARTICLE 2 DE L'ARRÊTÉ DU 6 AOÛT 1997.

Table 1. ANNEXE.PREMIERE LISTE DES FORMATIONS ET UNITESVISEES A L'ARTICLE 2 DE L'ARRETE DU 6 AOUT 1997.

Unité.	Stationnement.	Observations.
Ecole militaire et d'application de la cavalerie et du train de Saumur.	Front initial du Thoureil à Candes.	
1er escadron de cavalerie (lieutenant de Saint-Germain).	Pont sur la Loire de Gennes à Montsoreau.	
8e brigade (lieutenant Périn de Saint-André).	Pont sud de Saumur.	
9e brigade (lieutenant Trastour).	Pont de Montsoreau.	
10e brigade (lieutenant de La Lance).	Pont du chemin de fer de Saumur.	
11e brigade (lieutenant Desplats).	Ile de Gennes, pont de Gennes.	
12e brigade (lieutenant Liffort de Buffévent).	Ile Offard, pont nord de Saumur.	
2e escadron de cavalerie (capitaine de Saint-Blanquat).	Ferme d'Aunis.	
13e brigade (lieutenant Gand).		
14e brigade (lieutenant de Saint-Pol).	Champigny.	
15e brigade (lieutenant Fraisse).		
16e brigade (lieutenant Martin de Marolles).		
17e brigade (sous-lieutenant de Favitzki).	Position de défense de Champigny.	
3e escadron de cavalerie (capitaine Marzolf).	De Beaucheron à la côte de Verrie, pont Fouchard et rive sud du Thouet.	
18e brigade (lieutenant Garnier).		
19e brigade (lieutenant Doucet).		
20e brigade (lieutenant Brun).		
21e brigade (sous-lieutenant Bigot).		
22e brigade (lieutenant Rezel).		
4e escadron de cavalerie (capitaine Foltz).	Gennes, Milly-le-Meugon, Argenton-le-Château.	
23e brigade (lieutenant Ravier).		
24e brigade (lieutenant Bonnin).		
25e brigade (lieutenant Pasquet).		
26e brigade (lieutenant de Parcevaux).		
27e brigade (lieutenant de Galbert).		
5e compagnie du train (lieutenant Roimarmier).	Le Thoureil, Gennes.	
32e brigade (sous-lieutenant Dutant).		
33e brigade (sous-lieutenant Maure).		
34e brigade (sous-lieutenant L'Officier).		
6e compagnie du train (capitaine Doremus).		
31e brigade (lieutenant Riedinger).	Pont sud de Saumur, rive sud de la Blanchisserie au pont du chemin de fer de Saumur.	
37e brigade (sous-lieutenant Coadic).		
35e brigade (sous-lieutenant Valentin).	Pont du chemin de fer de Saumur, Nantilly.	
36e brigade (lieutenant Noirtin).	Petit-Puy, Beaulieu, pont du chemin de fer de Saumur.	
Groupe de troupe (capitaine de Montclos).	Défense du Thouet, pont de Saint-Florent, pont Fouchard, pont du chemin de fer de Saumur,	

	Nantilly.	
1er groupe franc motorisé de cavalerie (capitaine de Neuchèze).		
Peloton de commandement (sous-lieutenant Paris).	Bournant.	
Escadron motocycliste (lieutenant Surbezy).	Gennes, Nantilly, ferme d'Aunis-Varrains, Petit-Puy, Argenton-le-Château.	
Peloton de chars <i>ACGI</i> (adjudant-chef Point).	Gennes.	
Peloton de chars Hotchkiss (lieutenant Pitiot).	Ferme d'Aunis.	
Peloton d' <i>AMD</i> Panhard (sous-lieutenant d'Anglejean).	Dampierre, pont du chemin de fer de Saumur.	
Peloton de mortiers de 81 (aspirant Perrin-Jassy).	Gare de Saumur, Nantilly, Saint-Hilaire, Saint-Florent.	
Centre d'organisation mécanique de la cavalerie (COMC) de Fontevault (capitaine de Cadignan).	Entre Montsoreau et Beaulieu.	
1 escadron de fusiliers voltigeurs et 1 peloton de mitrailleuses (capitaine Prim).		
1 escadron antichar (capitaine Chaguette).		
1 escadron antichar (lieutenant Truchon).		
19e régiment de dragons.		
Eléments de 5 escadrons (commandant Hacquard).	Entre Gennes et La Mimerolle.	
Escadron d'éléments divers provenant du dépôt de cavalerie n° 3 (capitaine Gobbe).	Entre La Mimerolle et Saumur.	
Ecole militaire de l'infanterie et des chars de combat de Saint-Maixent.		
2e bataillon de marche (capitaine Bleuse).	Milly-le-Meugon, Chaintré, route de Chacé, ferme d'Aunis, Port-Boulet.	
12e compagnie de Fusiliers voltigeurs (capitaine Ramart)	Port-Boulet.	
13e compagnie de fusiliers voltigeurs (capitaine Queyras).		
14e compagnie de fusiliers voltigeurs (lieutenant Emeyriat).		
Compagnie d'accompagnement (capitaine Geoffroy).	Chaintré.	
Groupement d'instruction de tirailleurs Nord-Africains 93 bis.		
1 compagnie de tirailleurs (sous-lieutenant Parrot).	Saumur.	
4 sections de fusiliers voltigeurs (sous-lieutenant Parrot).		
1 section de mitrailleuses (aspirant Peyrot).		
Groupements du dépôt du génie n° 6.		
1 groupement (lieutenant Rousseau).	Pont de Montsoreau.	
	Pont de Saumur (fer).	
	Pont de Saumur (route).	
	Pont de Gennes (nord, sud).	
Détachement du 1er régiment de cuirassiers (lieutenant de Roffignac).	Port-Boulet.	
Détachement du 8e régiment de cuirassiers (sous-lieutenant Perreau de Launay).	Port-Boulet.	
Détachement de l'école d'application d'artillerie de Fontainebleau et de l'école militaire d'artillerie de Poitiers (sous-lieutenant Josselin, aspirant Ouvrié).	Port-Boulet.	